

Plescop. Trente-huit élèves reçoivent leur permis piéton



Trente -huit CE2, fiers de leur permis piéton.

Ouest-France Publié le 06/07/2019 à 06h22

Jean-Louis Luron, adjoint à l'enfance-jeunesse, ne plaisante pas avec la sécurité routière. « **Cela concerne tous les usagers de la route. C'est important, dès le plus jeune âge, de prendre conscience qu'il faut se protéger, et connaître les règles de circulation. Il faut sensibiliser au maximum les enfants qui sont les piétons qui sont les plus vulnérables. Seize enfants sont décédés en allant à l'école en France, en 2018.** »

Jeudi matin, il a remis à tous les élèves de CE2 de l'école Sainte-Anne, leur permis piéton.

Christine Le Lan, leur professeure, explique que « **pendant trois semaines, les élèves ont travaillé sur le code du jeune piéton et des fiches explicatives. Ils ont ensuite subi un examen avec treize questions en QCM.** »

La prochaine étape, ce sera en CM2, pour le permis vélo.